

Un assistant médical : pourquoi pas?

FAF n° 971273008

Date, Lieu, horaires, accessibilité :

Date : 15 novembre 2025

Lieu : Métropole Lilloise

Durée de la formation : 3h30

Horaires de formation : 9h00 - 12h30

Formation en groupe de 24 stagiaires maximum (5 minimum)

Accessibilité : accessible handicapé et adaptable pour besoins spécifiques.

Public concerné :

Généralistes et autres spécialistes

Niveau de connaissances préalable requis :

En activité professionnelle dans les catégories concernées

Moyens d'encadrement :

- L'organisation logistique et l'encadrement des stagiaires seront assurés par le Docteur Rania ANANE, médecin généraliste.

Courriel informations@fmchdf.org

- L'expertise de cette formation sera assurée par le Docteur Bertrand LEGRAND, médecin généraliste.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les missions de ces assistants médicaux et leur profil de formation, les critères d'éligibilité pour les cabinets médicaux, et les dérogations possibles ; les modalités d'embauche et de financement des assistants et les contreparties attendues par les financeurs , et quel est l'intérêt à agir pour les médecins.

Programme avec déroulé pédagogique :

A l'issue de cette formation, ponctuée d'ateliers et d'exposés de l'expert, les stagiaires auront acquis les connaissances pour définir le cadre réglementaire et les avantages à travailler avec un assistant médical.

Un recueil des attentes de chaque stagiaire sera fait en début de formation avec vérification des réponses apportées en fin de séminaire.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

- L'action de formation se déroulera en présentiel.
- L'action de formation débutera par une présentation des formateurs et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur au public présent.
- Tous les moyens pédagogiques et techniques seront adaptés aux situations de handicaps signalés
- Le formateur responsable (organisateur) :
 - Veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec lui afin de faciliter le transfert de connaissances.
 - Communiquera un support pédagogique (livret participant) qui permettra à chacun des stagiaires de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle

- Sera à la disposition du stagiaire pour toute question d'assistance, d'accompagnement pédagogique, organisationnel ou de prise en compte d'une situation de handicap.

Evaluation et sanction :

- Évaluation des stagiaires :
 - Les actions cognitives seront évaluées par des outils évaluation des connaissances (pré et post tests).
- L'évaluation de la formation et le recueil des incidents seront réalisés par un questionnaire de satisfaction.
- La formation sera sanctionnée par la délivrance, à chaque stagiaire, d'une attestation de participation comportant les résultats des évaluations visée par l'organisme de formation.

Indicateur de résultat :

Pour l'ensemble des actions de formations réalisées par formation médicale continue Hauts de France (fmc HdF) pour l'année précédente (2024) :

215 Stagiaires ont été formés , 94,76 % d'entre eux ont déclaré avoir été satisfaits ou très satisfaits.

Tarif :

Formation prise en charge par le FAF-PM pour les libéraux sur présentation de l'attestation Urssaf de contribution à la formation professionnelle (CFP).

Une prise en charge peut également se faire par votre employeur (Coût de la formation: 400 euro, non assujetti à la TVA)..

L'organisateur de la formation